

Origine et signification du patronyme jurassien DALLOZ, et évolution de cette population au fil des siècles

Encore un nom du Haut-Jura

Tout comme précédemment BAVOUX, CHEVAS-SUS, GINDRE, MANDRILLON, VANDELLE, ou encore tous les BENOIT-XX de Septmoncel (1-7) DALLOZ fait également partie de ces quelques noms vraiment très caractéristiques du Haut-Jura.

De même, c'est lui aussi un patronyme monophylétique, et il suffit pour s'en convaincre de regarder la carte des naissances DALLOZ autour de 1900 (Figure 1)

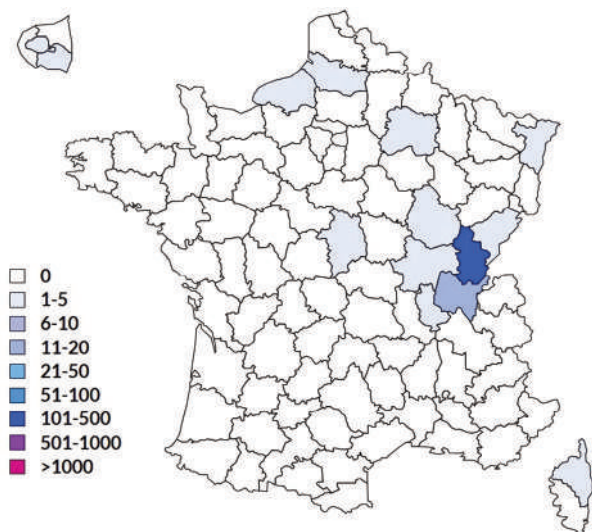


Figure 1 : la France des naissances DALLOZ entre 1891 et 1915, d'après Géo patronyme

Et dans le Jura à part quatre villes de l'ouest, toutes les naissances se concentrent même dans de minuscules communes dans un rayon de 15 km autour de Saint-Claude (Figure 2).

Et si l'on rapporte le nombre de naissances au nombre d'habitants dans tous ces petits villages où le nom était resté dominant (8), on trouve ainsi 6,2 naissances pour 100 habitants à Étival (rang 6), 4,2 à Villard Saint-Sauveur et Les Moussières (rang 3 et 10), et enfin 2.7 aux Crozets (rang 12), et dont on verra plus loin qu'il a joué un rôle historique majeur.

Et au 8^e rang, le village originel de Septmoncel est même légèrement dépassé en nombre par ceux de cette très vieille diaspora de l'ouest et du sud, mais plus encore en densité (1,1).

Néanmoins, les plus célèbres DALLOZ sont bien nés à Septmoncel, dont le juriste Victor Alix "Désiré" DALLOZ (1795-1869), créateur des fameux guides Dalloz, et l'industriel "Alfred" Ernest DALLOZ (1898-1987), créateur de l'usine Dalloz à Septmoncel, puis d'un empire de l'industrie lapidaire.

Mais aujourd'hui, on connaît aussi une Marie-Christine DALLOZ, députée du Jura depuis 20 ans, et ancienne maire de Martigna (Fig 2).



Figure 2 : Rang des communes dans un classement par nombre de naissances DALLOZ entre 1891 et 1915 (⚡, villages incendiés en 1637; 🌿, lieu-dit La Dalue)

Origine et sociologie

Orthographe

Comme notre notion familière d'orthographe est une création finalement très tardive de la fin des registres paroissiaux (RP), on y trouve ainsi de très nombreuses fluctuations orthographiques.

Par exemple à Moirans autour de 1780, le nouveau

curé écrivait DALLOZ, le vicaire DALLOD et un autre prêtre DALLOT. Et jusqu'en 1775, c'était plutôt DALOD. Mais à Saint-Claude, à l'inverse, on a d'abord écrit DALOZ au tout début du RP en 1592, et DALOD seulement après. Et en 1700, on pouvait également voir indifféremment l'un dans le texte et l'autre dans la note de marge.

Et à Septmoncel, on écrivait déjà DALLOZ avant 1600, puis DALOZ, et le RP est interrompu en 1616. Et en 1710, l'archiprêtre qui avait mis en ordre les RP anciens signait de nouveau DALLOZ.

Mais ailleurs, cette orthographe standard DALLOZ est souvent au départ une écriture "savoyardisante", car introduite pendant la conquête française, tout comme la vogue du prénom présumé savoyard Alix, et francisé conventionnellement en Alexis puis Alexandre (9, 10).

Et les lettrés forcément francophones signaient également de cette supposée traduction française, car pour eux socialement, cet Alix traditionnel n'était que du patois. Et il a ainsi fallu attendre le règne libéral de Louis Philippe pour lui redonner droit de cité. Ainsi pour ses parents DALLOZ, le futur juriste s'appelait en réalité Alix, comme son grand-père maternel, ou un arrière-grand-père né un siècle plus tôt en 1696, c'est-à-dire un prénom franc-comtois caractéristique (11). Mais dans un état très centralisé, on ne pouvait sans doute pas faire carrière à Paris avec un prénom considéré comme régional.

En effet, Alix est en réalité un prénom d'origine germanique, et donc il s'est maintenu dans toute la zone d'influence Habsbourg, c'est-à-dire la Franche-Comté espagnole et le Duché de Savoie.

Et en France, une des multiples Alix de Savoie était devenue reine en épousant le "Roi des Francs" Louis VI le Gros. Et sous tous ces rois "Capétiens Directs", ce prénom était même très à la mode dans toute la noblesse de France. Mais en 1328, soit trois siècles avant la conquête française, l'extinction de cette dynastie franque avait fait passer directement ce prénom de populaire à banni, et donc désormais inconnu en France (9).

Et cette francisation artificielle durable en Alexis vient de ce qu'en application du fameux Concile de Trente en 1566, puis de la Contre-Réforme espagnole en Franche-Comté, il n'y avait pas de Saint ou Sainte Alix pour empêcher ce prénom d'être déclaré païen et interdit. Et pour concilier le souhait de la famille et leurs instructions épiscopales, les prêtres ont alors renommé au plus près, et le masculin *Alixius* d'une précédente latinisation féminine *Alixia* est ainsi devenu *Alexius*, car avec un Saint Alexis (9). Mais lors du passage au français, la proximité phonétique avait complètement disparu, et on a alors pris Alexis pour une traduction de la langue régionale Alix.

Sinon pour tous les noms contemporains lors de la stabilisation d'une seule orthographe à la fin des RP, le nom immuable transmis à l'état civil (EC) reflète juste l'habitude totalement fortuite du scribe local. Ainsi l'orthographe "anormale" DALOZ est fortement minoritaire, et elle se concentre d'ailleurs sur la diaspora bien plus lointaine, et donc là où ce patronyme restait largement inconnu. Car à Saint-Claude en 1900 (rang 1), lire autre chose que DALLOZ aurait certainement choqué ...

Quant aux orthographes initiales DAL(L)OD, elles ont pratiquement disparu en 1900, ce qui veut dire aussi à l'arrivée de l'EC. Et on ne les rencontre d'ailleurs qu'en dehors du Jura, ce qui traduit ainsi des migrations à la fois très précoces et isolées.

Origine

Comme déjà dit, le foyer de ce nom DALLOZ se situe à Septmoncel, ce qui ne veut pas dire le village, mais son immense paroisse qui s'étendait à l'Est jusqu'aux falaises dominant la vallée de la Valserine (6). Mais à cette époque, malheureusement, la mention des habitats était totalement absente des actes de baptême (5), et à Septmoncel, elle n'apparaît ainsi qu'avec l'administration française (12). Par chance, cette mention figure néanmoins dans les actes de mariage, mais c'est alors assez rare.

Et dans les indications issues du RP ou d'une montre d'armes, on trouve ainsi vers 1590 42 naissances de futurs hommes DALLOZ, avec au total 6 surnoms différents (13).

Or pour avoir atteint si tôt un tel niveau de développement démographique, ce nombre et ces surnoms attestent forcément d'une présence très ancienne.

Et un à deux siècles plus tôt lors de la transformation des surnoms personnels variables en un nom immuable et héréditaire, le tout premier porteur du nom DALLOZ était donc un paroissien de Septmoncel. Et comme un surnom était censé être discriminant, il était forcément le seul dans son cas, comme pour VANDELLE à Longchaumois (5). Et apparemment ailleurs aussi, d'où une nouvelle monophylétie (6). Et maintenant, il va falloir trouver pourquoi.

La mécanique des surnoms

Toutes ces petites communautés isolées génèrent automatiquement des noms extrêmement dominants (8), à tel point que ceux-ci peuvent même devenir de véritables marqueurs d'un lieu (14). Et avec la faible palette des prénoms uniques, ceci entraîne alors des homonymies, et qu'il faut ensuite lever avec des surnoms (15).

Le plus souvent, ces surnoms discriminants sont le nom d'une ancienne épouse. Ainsi une famille avec de nombreuses filles peut donner naissance à un même surnom pour plusieurs noms (15). De même, l'analyse des degrés de consanguinité entre le nom seul et le nom avec surnom permet parfois de situer une date de création du surnom bien avant le RP conservé (15).

Ainsi à Septmoncel, la tête de lignée des DALLOZ dit Bourguignon n'a jamais mis les pieds en Bourgogne. Mais à Saint-Claude avant l'incendie de 1639 par les troupes françaises (16), on trouve justement deux pères, une mère et une marraine BOURGUIGNON, et trois mères après. Et donc tous les dits Bourguignon descendent ainsi d'un ancien couple DALLOZ x BOURGUIGNON. Or à Septmoncel, le surnom apparaît chez les descendants dès 1609, ce qui veut dire que ce mariage est intervenu bien avant le début du RP de Saint-Claude en 1592, car il commence seulement 17 ans avant.

Et on en trouve aussi une trace indirecte lors de la migration générale vers l'ouest, car à Sarroigna en

1652 (Figure 2), un couple BENOIT x DALLOZ forcément de Septmoncel y a pris "sans raison" une marraine BOURGUIGNON.

Et avec l'accolement du surnom par omission du dit (17), cela donne très vite des DALLOZ BOURGUIGNON dans les RP, puis en EC, le nom composé obligatoire DALLOZ-BOURGUIGNON, avec un tiret, comme un ancien maire de Lamoura Jules "Émile" DALLOZ-BOURGUIGNON, de 1955 à 1977 (Figure 6 de la récente référence 12).

Comme les noms rares (8), et comme partout, les surnoms rares peuvent aussi disparaître spontanément par dilution, car il suffit pour cela d'un seul couple n'ayant que des filles. Et symétriquement avec des fratries de nombreux garçons, certains surnoms peuvent à leur tour devenir dominants (18), et même susciter des surnoms secondaires (15).

Toutefois, les surnoms disparaissent aussi en cas de migration, car ils n'ont plus d'utilité sur le nouveau lieu de résidence (19).

Ainsi en 1900 dans la désormais commune de Septmoncel, il ne subsiste plus que la moitié des surnoms originels de la paroisse sous la forme de DALLOZ-XX, soit par ordre croissant Pitiot, Bourguignon et Furet, et on ne les trouve quasiment que dans ce foyer originel. Ainsi, la moitié des DALLOZ y sont des noms composés, ce qui justifie le maintien du distinguo, et dont 20 % de DALLOZ-BOURGUIGNON. Et si l'on rajoute tous ces DALLOZ-XX, Septmoncel remonterait alors au 3^e rang.

Et dans la commune tardive voisine de Lamoura (Fig. 2), c'est même 100 % de DALLOZ-BOURGUIGNON, dont toute la famille du deuxième auteur.

De même, la reconstruction généalogique des DALLOZ de Moirans montre que ce sont pratiquement tous des descendants de DALLOZ dit Bourguignon (20). En revanche, la mention explicite du surnom est devenue extrêmement rare, et toujours au début et en présence d'un autre DALLOZ non parent.

Ainsi un père André DALLOZ venant des Crozets est

explicité Bourguignon à sa première paternité en 1647, car on ne le connaît pas encore, et même seulement sur l'un des doubles. Et il n'est plus jamais explicité après, car tout le monde le connaît. Or le même processus a déjà été observé pour un DAVID NILLET de Septmoncel qui s'était établi aux Rousses (15).

Et de nos jours avec le brassage des populations par le marché du travail, les noms composés ne figurent plus que dans les actes officiels, mais dans la vie quotidienne, ils sont également abrégés (15). Ainsi sur le site de la mairie de Lamoura, l'ancien maire n'est référencé que sous son nom d'usage Émile DALLOZ.

Signification

À la figure 2, la paroisse des Bouchoux faisait autrefois le lien entre trois Terres d'Abbaye, à savoir Saint-Claude, Nantua au Sud et Chézery à l'Est (5,21). Et ces dernières faisaient alors partie du Duché de Savoie, de sorte que cette route Sud de Saint-Claude (18) a été très tôt défrichée.

En revanche en sortie du Moyen-Âge, la paroisse de Septmoncel n'était défrichée que jusque vers la future paroisse de Lamoura, ou alors très au Nord autour des Rousses (5,6,22).

Et entre les deux, le territoire de la commune des Moussières s'appelait alors les Franches Moussières, c'est-à-dire Moussières à cause de ses nombreuses tourbières dont la végétation ressemble à des mousses, et Franches, parce que c'était un ancien "alleu" du Haut Moyen-Âge, c'est-à-dire un territoire exempt de redevances seigneuriales.

Or il avait été acquis par la Grande Cellerie de l'Abbaye, et non pas par l'Abbé, de sorte qu'il avait conservé son exemption, d'où son nom. Et par la suite, les seigneurs de Villard-Saint-Sauveur en ont petit à petit acquis la quasi totalité, afin d'y instaurer des droits seigneuriaux, et cela a ainsi donné lieu à un long contentieux juridique avec l'abbaye (23). Et donc ce statut d'alleu était au cœur de la société de l'époque.

Dans le principe du droit féodal, en effet, toute terre doit avoir un seigneur, et par exception, un alleu est

une terre sans seigneur. Le mot lui-même pourrait dériver du francique *alôd*, avec le sens de bien entier, ou bien signifier exempt de lods, c'est-à-dire de droits de mutation. Et dans les textes officiels en bas latin, il a été latinisé en *allodium* (soit déjà I et II ...).

Et à Méribel-les-Allues, en Savoie, cette vallée des Allues est attestée au 12^e siècle comme *vallis de alodiis*, au pluriel. Et en franco-provençal, cela s'écrivait phonétiquement *Lous Aloué* (merci Wikipedia).

Or on parlait aussi franco-provençal dans tout le Sud du Jura (10), et spécialement à Septmoncel où le toponyme de Combe Richet vient justement du franco-provençal (24).

Et aux Moussières en limite avec la commune de La Pesse, c'est-à-dire autrefois la paroisse des Bouchoux à la figure 2, le toponyme La Dalue fait certainement référence à ce statut, afin de marquer l'entrée en alleu pour cette ferme isolée (Figure 3). Soit de nouveau I et II, et la parenté phonétique o/ou/u. Et c'est aujourd'hui un gîte touristique, avec un site Internet.



Figure 3: lieu-dit La Dalue, en limite de deux communes

Or pour les DALLOZ, et à part le cas d'artisans affranchis du chef-lieu dans des actes notariés de Lyon, la toute première indication d'un habitat vers 1580 se situe à Montépile (13, 20), c'est-à-dire justement un hameau à 1,5 km au Sud de l'église, mais dans un lacet sur la route des Moussières.

Et même si cette écriture est très rare, et encore plus rarement transcrite dans Généabank car aucun futur utilisateur ne songerait spontanément à cette homonymie, et à Moirans comme à Saint-Claude, on trouve aussi de temps en temps une orthographe D'AL(L)OD, ce qui veut dire que le scribe d'alors pen-

sait à un toponyme, comme DUBOIS ou DUVAL. Et d'ailleurs personne n'a jamais écrit D'AVID pour le nom dominant de Saint-Claude.

Et donc le tout premier porteur du nom DALLOZ a pu être un paroissien de Septmoncel originaire des Moussières, et donc un prénom avec le surnom "d'allod". Et pour un frontalier, il suffisait ainsi de s'être déplacé de quelques centaines de mètres, comme à la figure 3, par exemple à l'occasion d'un mariage. Et avec un habitat très dispersé et une quête nuptiale limitée au voisinage (12), le cas serait alors unique, d'où la monophylétie.

Par ailleurs, l'immense majorité des habitants de la paroisse était alors assujettie à la mainmorte, c'est-à-dire le statut des serfs du Moyen-Âge, et contre lequel Voltaire bataillera bien plus tard (14). Dès lors, ce surnom d'allod ne voulait peut-être pas seulement dire originaire des Moussières, mais également homme libre, ce qui aurait renforcé sa singularité.

Néanmoins, un tel statut aurait dû être héréditaire, alors qu'en 1588 et 1590, un notaire et quatre frères artisans du village de Septmoncel sont explicitement affranchis (20).

Autre possibilité plus précise

Il n'existe naturellement aucun document pour la Terre de Saint-Claude, mais cette autre possibilité résulte d'un mécanisme dûment avéré pour l'origine du patronyme du premier auteur dans son foyer originel de Hotonnes en Bugey, et alors chef-lieu de baillage d'un Valromey encore savoyard (19).

Et à Turin, les archives du Duché de Savoie ont été protégées des violences de notre Révolution, et le RP conservé de Hotonnes commence ainsi en 1548. Et pendant déjà deux siècles, on a aussi régulièrement des registres de la fiscalité ducale, avec l'équivalent d'une taxe d'habitation et d'une taxe foncière, c'est-à-dire une liste des "chefs de feux" et une liste des propriétaires terriens.

Et donc en 1345 et 1386, les ancêtres agnatiques du premier auteur s'appelaient MON(N)ET, et ils habi-

taient à proximité de Hotonnes dans un lieu-dit Les Crolles, car avec des ravins latéraux, comme autour de la ville de Crolles en Isère (19, 25).

Or cette vallée pentue du Valromey avait de nombreux moulins à eau, et comme le surnom d'un meunier est monnet, tous ces meuniers se sont subitement appelés MONNET. Et quand ces ancêtres sont venus au chef-lieu où il y avait déjà une grande densité d'autres MONNET, ils y sont devenus MONNET dit Crolet en 1417. Et comme MONNET n'avait plus alors aucune utilité, ils sont devenus CROLET tout court en 1452, soit bien avant le RP. Et toute cette évolution est attestée par le décalage des besoins entre la définition des personnes au début du RP, et la définition des parcelles héritées dans le "Terrier".

Or pour les DALLOZ, l'habitat précité "à Montépilé" pouvait aussi inclure le lieu-dit les Moulins de Montépilé (Figure 4).



Figure 4 : Environnement des Moulins de Montépilé

Naturellement, les maisons actuelles sont sur l'actuelle route de Septmoncel à Saint-Claude (Figure 2), mais dont le bas taillé dans la falaise n'a été ouvert qu'au 19^e siècle. De même, l'actuelle route des Moussières de la figure 4 est taillée dans une pente abrupte entre 50 et 60 °, et elle n'existait donc pas non plus. Ainsi la seule ancienne route possible était le sentier toujours visible sur la carte, et le vallon

emprunté plus loin par ce sentier présente en effet la moins forte pente à des km à la ronde. Du reste, le très vieux pont de pierre carrossable que l'on voit depuis la route ne correspond vraiment pas à un départ de sentier autour d'un pâtre de maisons (Figure 5).



Figure 5 : Vieux pont sur le Flumen

Enfin la très forte pente de ce torrent Flumen permettait là aussi l'installation d'une grande densité de moulins à eau, moulins à farine ou scieries, comme à Saint-Claude (24). Et la " Cascade du Moulin d'Aval " est effectivement très en aval du lieu-dit (Figure 4).

Et à la figure 2 au Moyen-Âge, et en l'absence de carte, ce Flumen constituait sans doute une frontière naturelle particulièrement facile à définir entre la paroisse de Septmoncel et l'ancien alleu des Franches Moussières.

Et localement le Flumen est alimenté par deux cascades, à l'Est avec la source permanente, et à l'Ouest avec une résurgence temporaire sortant d'une grotte, et l'accès à cette grotte se fait par un sentier longeant la rive Ouest (26).

Or le nom du lieu-dit suggère que les moulins étaient sur la rive Est. Mais si l'un des meuniers habitait ou était originaire de la rive d'en face, il aurait été surnommé MONNET dit d'allod, et ses descendants abrégés en DALLOD tout court. Et MONNET était peut-être un nom commun localement, mais trop rare ailleurs, et il a pu s'éteindre avant même le début du RP.

Mais d'allod pouvait aussi être le surnom de tout nom un peu commun à l'époque, comme un FORESTIER

dit d'allod noyé au milieu de nombreux autres FORESTIER, et il aura supplanté le nom avant même le RP.

Et de par sa basse altitude et son exposition Sud-Est, le hameau de Montépile était certainement l'un des plus anciens défrichements. Et de par sa position, et entre gorge et torrent en aval et falaise et joux noire en amont, il était aussi le seul à être en contact avec l'ancien alleu par ce pont des Moulins.

Et donc DALLOZ ne remonte peut-être pas à la formation des noms, il pourrait aussi être un surnom ayant supplanté un nom, comme à la Rixouse ou à Hotonnes (15, 19).

L'exode

Dans le Haut-Jura, le 16^e siècle a été marqué par une très forte insécurité, à cause de la répétition de raids de protestants bernois sur les riches abbayes catholiques de Saint-Claude et Chézery (4). Et chaque nouveau raid avait forcément des conséquences. Ainsi celui de 1534 sur Saint-Claude avait ensuite entraîné la migration de certains MANDRILLON vers le Revermont (4).

Or tous les autres raids arrivaient de Suisse via Bois d'Amont et les Rousses (6, 24), et avant sa séparation en 1616, tout le secteur faisait encore partie intégrante de la paroisse de Septmoncel. Et il y avait aussi des gardes-frontières (5), au moins pour prévenir, car par signaux lumineux la nuit, et via certains sommets, on pouvait sans doute communiquer entre les Rousses et Saint-Claude. Il en résulte ainsi que chaque alerte sérieuse déclenchait sans doute des évacuations préventives, comme à Saint-Claude pour la peste (21), à la Rixouse pour les fièvres (16), ou à Conliège lors de l'attaque française (27).

En particulier, le raid de 1571 n'avait fait demi-tour qu'à quelques km de Saint-Claude, de sorte que le village de Septmoncel et ses hameaux proches avaient été traversés par deux fois. En 1590, le raid suivant sur Chézery n'était pas passé loin non plus, et en 1593,

un autre s'était arrêté aux Rousses. Soit au total en seulement 22 ans, 3 razzias hostiles impactant des paroissiens de Septmoncel (4).

Or l'église de Septmoncel a été reconstruite en 1620, alors que son RP s'était soudainement interrompu en 1616 (23). Et donc entre temps, les habitants s'étaient certainement réfugiés provisoirement ailleurs, et sans doute avaient-ils déjà pris l'habitude de s'y réfugier.

Vers l'ouest

À l'époque, l'actuelle commune des Crozets se situait aux confins de l'immense paroisse de Saint-Lupicin (Fig. 2), et dans toutes les paroisses, c'était là l'habitat habituel de tous les nouveaux migrants (19).

Et pendant la guerre de conquête, cette vallée très étroite était sans doute plus facile à défendre qu'ailleurs, car dans les vallées plus ouvertes au nord, Étival et deux autres villages voisins ont été incendiés par les troupes françaises en 1637 (23), et il n'y reste plus que des bribes du RP antérieur. Et l'altitude a également préservé les Crozets du paludisme du lac de l'Abbaye (22).

Mais c'était aussi une succursale avec une chapelle, et son RP local a été miraculeusement préservé.

Par ailleurs, Les Crozets était à la limite ouest de la Terre de Saint-Claude, et pour fuir l'Est, les habitants mainmortables pouvaient donc aller jusque-là, mais pas plus loin (22).

Or quand ce RP commence en 1610, la moitié des baptêmes sont déjà des noms de Septmoncel, et même avec des mentions d'origine explicites. Et l'analyse des familles montre aussi que certains d'entre eux étaient sans doute là depuis 1590 (22).

Or trois ans de suite en 1590, 91 et 92, le notaire et deux des frères affranchis sont reçus comme bourgeois de Saint-Claude (28,29), et il s'ensuit une naissance DALLOD par an jusqu'en 1600.

Et un troisième frère les rejoint en 1604. Et donc ces quatre déménagements à Saint-Claude étaient sans

doute eux aussi une démarche de réfugiés, mais en plus cher et plus confortable.

Et aux Crozets, deux pères DALLOZ y sont également présents en 1611, soit 5 ans avant l'interruption du RP de Septmoncel, et 18 naissances DALLOZ sont ensuite enregistrées entre 1611 et 1646.

Et dans les années 1620 et 1630, de nouveaux noms de Septmoncel apparaissent aux Crozets, puis il en repart progressivement à partir de 1640 (22).

Ainsi avec le retour au calme, et après l'hécatombe générale de la première campagne militaire française, les rescapés de Septmoncel repartent vers l'ouest pour repeupler le plateau jurassien, dont les BAVOUX d'Orgelet (1) et les CHEVASSUS de partout (2).

Et les réfugiés DALLOZ essaient alors dans toutes les communes de la figure 2, et ceci explique ainsi pourquoi la plus grande densité de DALLOZ en 1900 se retrouve dans le village voisin dévasté d'Étival.

Et comme le torrent le Lizon prend sa source aux Crozets, cela explique aussi le nom de Septmoncel BENOIT-LIZON (22).

Et dans le nouveau dépouillement de Moirans, un premier Pierre DALLOZ explicitement de Septmoncel s'y marie en 1588, et sa fille en 1611, mais elle seule a habité à Moirans, et en prenant comme marraine la femme d'un probable frère Pierre quatre fois père aux Crozets. Et Pierre est à la fois le prénom paroissial des Rousses et un prénom familial chez les premiers DALLOZ de Moirans.

Et les naissances DALLOZ n'apparaissent ainsi à Moirans qu'en 1627, et elles s'accélérent à partir de 1638. Et tous ces premiers DALLOZ "de Moirans" habitaient en réalité à l'actuel Villards-d'Héria, au débouché de la "Montagne de Moirans", c'est-à-dire l'immense forêt qui sépare toujours cet ancien hameau de Moirans des Crozets (Figure 6).

Et en 1640, on a déjà un père DALLOZ originaire de Martigna (Fig. 2).



Figure 6 : Environs de Moirans-en-Montagne

Vers le sud

Aux Bouchoux, des parents DALLOZ sont présents dès le début du RP en 1689, et donc après le retour de la paix, et avec très vite plusieurs naissances par an, mais on ne saura jamais rien de plus.

En revanche avant 1746, le village des Moussières dépendait de l'immense paroisse St-Sauveur, avec son église paroissiale à Villard-Saint-Sauveur. Et son RP conservé commence cette fois en 1614. Et s'il y a bien une première naissance DALLOZ pendant l'interruption du RP de Septmoncel, les parents ne sont pas restés.

Et dans les années 1630, la population des Bouchoux et des Moussières a été décimée par la même peste qu'à Saint-Claude, car celle-ci était arrivée de Milan par la route sud (21). Et dans le RP de Villard, le développement de naissances DALLOZ ne commence qu'en 1714.

Et donc cette migration de DALLOZ vers le Sud est sans doute une émigration économique, et probablement attirée par la route commerciale entre Saint-Claude et la Savoie alpine, car l'anomalie diplomatique du "chemin des Espagnols" devenu "couloir sarde" n'a été supprimée qu'en 1760 (21).

Quant à l'étonnant rang 3 de la très vaste commune de Villard-Saint-Sauveur en 1900, elle avait surtout deux hameaux traversés par la nouvelle route de Septmoncel juste avant son arrivée à Saint-Claude (Fig. 2).

Conclusion

Ce nom DALLOZ si caractéristique du Haut-Jura vient ainsi d'un paroissien de Septmoncel originaire des anciennes Franches Moussières, d'où un surnom personnel "d'allod", comme la ferme Dalue à la figure 3, car ces Franches Moussières était alors un alleu ou allod, c'est-à-dire un lieu exempt de redevances féodales. Et un peu partout, ce statut a donné des toponymes avec Allues, comme la station de Méribel-les-Allues en Savoie.

Toutefois, on ne saura jamais s'il s'agit là d'une création directe à la formation des noms, ou d'un surnom ultérieur ayant supplanté un nom devenant inutile. Et même sans trace épigraphique, le lieu-dit les Moulins de Montépèle apparaît comme un lieu d'origine particulièrement vraisemblable.

Et par la suite, les villages à DALLOZ de 1900 traduisent des migrations intervenues deux à trois siècles plus tôt, sécuritaire à l'ouest et économique au Sud, et ces populations n'ont plus jamais bougé jusqu'à la période contemporaine.

Jean-Louis CROLET (Adh. n° 3721) et
Jean-Michel DALLOZ (Adh. n° 4142) ■

Bibliographie

- 1) J.-L. Crolet et J.-L. Benoit Guyod, *Origine et signification du patronyme jurassien BAVOUX, et évolution de cette population au fil des siècles*, Généalogie Franc-Comtoise n° 180, Décembre 2024, p 35-42
- 2) <https://www.histoire-genealogie.com/Les-noms-de-famille-locaux>
- 3) J.-L. Crolet, *Origine du patronyme jurassien GINDRE*, Généalogie Franc-Comtoise n° 146, Juin 2016, p 51-54
- 4) J.-L. Crolet et J.-L. Benoit Guyod, *Origine et signification du nom de tous les MANDRILLON de France*, Généalogie Franc-Comtoise n° 153, Mars 2018, p 45-54
- 5) J.-L. Crolet, J.-L. Benoit-Guyod, *Origine et signification du nom de tous les VANDELLE du Haut-Jura, ou la vérité sur l'accensement de 1390 à*

Longchaumois 39, Généalogie Franc-Comtoise n° 147, Septembre 2016, p 43-52

6) J.-L. Benoit Guyod et J.-L. Crolet, *De Romain le vandelle aux VANDELLE du Haut-Jura : essai de reconstruction généalogique du 14^e au 17^e siècle*, Généalogie Franc-Comtoise n° 148, Décembre 2016, p 41-56

7) J.-L. Benoit Guyod et J.-L. Crolet, *Les BENOIT de Septmoncel (39) et leur descendance: essai de reconstitution généalogique à partir du 14^e siècle*, Généalogie Franc-Comtoise n° 151, Septembre 2017, p 45-56

8) J.-L. Crolet, *Devenir des patronymes dans le processus de descendance*, Généalogie Franc-Comtoise n° 126, Juin 2011, p 57-61

9) J.-L. Crolet, *Le prénom franc-comtois Alix dans nos registres anciens, 1^{ère} Partie*, Généalogie Franc-Comtoise n° 167, Septembre 2021, p 29-38

10) J.-L. Crolet, *Le prénom franc-comtois Alix dans nos registres anciens, 2^{ème} Partie*, Généalogie Franc-Comtoise n° 168, Décembre 2021, p 29-40

11) J.-L. Crolet, *Cas concrets de la renomination systématique du prénom franc-comtois Alix dans un contexte de prénom local récurrent*, Généalogie Franc-Comtoise n° 173, Mars 2023, p 41-48

12) J.-L. Crolet, J.-M. Dalloz, *Maisons BAVOUX, mais pas que*, Généalogie Franc-Comtoise n°184, Décembre 2025, p 31-35

13) Base Généanet jlbenoit-guyod

14) J.-L. Crolet, *Origine et signification de quelques patronymes sanclaudiens caractéristiques*, Généalogie Franc-Comtoise n°160, Décembre 2019, p 33-39

15) J.-L. Crolet, *Les enseignements du RP de La Rixouse 39, II : la concentration des noms et l'usage des surnoms*, Généalogie Franc-Comtoise n° 131, Septembre 2012, p 53-55

16) J.-L. Crolet, *Les enseignements du RP de La Rixouse 39, I : l'histoire, l'expression des âges et le statut de la mère*, Généalogie Franc-Comtoise n° 130, Juin 2012, p 27-32

17) J.-L. Crolet, *Abréviation des surnoms par accollement*, Généalogie Franc-Comtoise n° 134, Juin 2013, p 39-40

18) J.-L. Crolet, *Les enseignements du RP de Viry*

(Jura), Généalogie Franc-Comtoise n° 172, Décembre 2022, p 37-50

19) J.-L. Crolet, *Origine et signification du nom de tous les Crolet du Jura*, Généalogie Franc-Comtoise n° 139, Septembre 2014, p 37-42

20) Base Généanet coudal

21) J.-L. Crolet, *Géopolitique et vie quotidienne à St-Claude*, Généalogie Franc-Comtoise n° 143, Septembre 2015, p 37-45

22) J.-L. Crolet, J.-L. Benoit Guyod, *Origine et signification des noms BENOIT GUYOD et BENOIT LIZON, un jeu de piste pas si simple...*, Généalogie Franc-Comtoise n°156, Décembre 2018, p 55-64

23) A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté*, Bintot, Besançon, 1854

24) J.-L. Crolet, *Origine et signification des noms du Haut-Jura LACROIX et DELACROIX*, Généalogie Franc-Comtoise n°181, Mars 2025, p 35-45

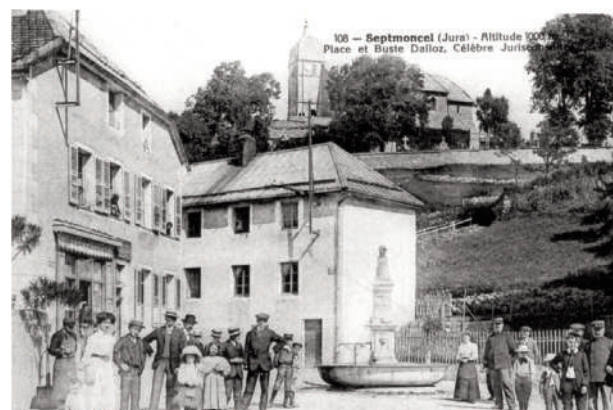
25) Base Généanet crolet01

26) Jura Speleo,
<https://juraspleo.ffspeleo.fr/grottes/topoguide/fiches/moulins.htm>

27) J.-L. Crolet, *Le sabre et le goupillon à Conliège*, Généalogie Franc-Comtoise n° 170, Juin 2022, p 27-33

28) G. Duhem. *Inventaire analytique des livres de Bourgeoisie de la ville de Saint-Claude*, Lons-le-Saunier, 1960

29) V. Rossi, *Supplément à l'inventaire analytique des livres de bourgeoisie de la ville de Saint-Claude*, Archives Départementales du Jura.



Place et buste DALLOZ à Septmoncel - Coll. G2HJ